

## Compte rendu de la CAPA de révision des notations administratives 2011-2012 des certifiés

La CAPA de révision de la notation administrative des certifiés s'est tenue le vendredi 30 mars. Tous les syndicats étaient présents sauf l'élu du SNCL, ce qui aurait posé problème en cas de vote.

37 collègues ont fait un recours.

5 collègues avaient leur note au plafond de la grille de leur échelon, celles-ci n'ont donc pas été revues.

La moitié des 32 demandes restantes émanaient de trois établissements uniquement. Pour l'un d'entre eux, le collège de Quissac, les recours reflétaient des tensions très importantes au sein de l'établissement avec le chef d'établissement. L'année dernière déjà, les collègues avaient sonné l'alarme par de nombreux recours qui n'avaient pas été pris en compte par l'administration. Cette année, enfin, après plusieurs actions collectives dans l'établissement soutenues et relayées par le SNES-FSU pour alerter les autorités académiques, le Rectorat a pris la mesure du problème et envoyé un signe en augmentant la note de tous collègues ayant déposé un recours. C'est la démonstration que l'action collective est un moyen de se faire entendre.

Pour les deux autres établissements, les recours se cristallisaient sur la notation proprement dite. Pour l'un, les collègues contestaient une augmentation de 0,4 au lieu de 0,5 mais sans détailler plus avant les raisons du recours. L'administration n'a donc pas accepté de modifier les notes. Pour l'autre, l'argumentation des collègues a permis d'obtenir une révision de leur note pour la moitié d'entre eux.

Au total, pour l'ensemble de ces 32 demandes, 12 révisions ont donné lieu à une augmentation de la note, soit 37% des demandes satisfaites.

Il est enfin à noter que 29 des 32 demandes proviennent de collège. C'est significatif des pressions exercées sur les personnels dans les petites structures. A noter également que 10 sont des collègues enseignants de langue et 5 des documentalistes.